

D'autre part, la dévolution à la Confédération de la somme de 2000 francs représentant le bénéfice illicite réalisé a été ordonnée.

Ce jugement deviendra définitif dans les 20 jours de la présente publication si vous n'interjetez pas appel.

Berne/Lugano, le 17 avril/15 mai 1948.

Cour pénale mixte de l'économie de guerre:

*Le président,*

Vincenzo TRAVERSA

7214

## Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

### Législation sociale de la Suisse 1947

Recueil publié par l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Berne 1948: Edité par la *Feuille officielle suisse du commerce*, Effingerstrasse 3, 401 pages, prix 14 fr. 85.

Ce recueil, qui vient de paraître comme vingtième supplément du tome II de l'ouvrage en deux volumes publié en 1925 par le département fédéral de l'économie publique sous le titre « La Suisse économique et sociale », contient, outre la

### LOI FÉDÉRALE DU 20 DÉCEMBRE 1946 SUR L'ASSURANCE-VIEILLESSE ET SURVIVANTS

entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1948, toutes les dispositions législatives et administratives édictées en 1947 par la Confédération et les cantons dans le domaine du droit du travail et des assurances sociales.

Comme les années précédentes, le recueil reproduit la majeure partie de ces dispositions *in extenso*. Les autres y figurent par leurs titres avec l'indication des sources. Par rapport aux recueils antérieurs à 1946, le nouvel ouvrage se distingue par une division de la matière plus claire et plus rationnelle, qui le rend d'un maniement plus aisé. En donnant une vue d'ensemble, non seulement de la législation fédérale, mais aussi des textes cantonaux dispersés dans quantité de recueils, cet ouvrage constitue incontestablement une documentation indispensable à toutes les personnes qui ont à traiter de questions touchant notre droit social ou notre politique sociale.

## Liste des chemins de fer suisses

et des entreprises de navigation, des trolleybus, des ascenseurs, des téléphériques et des funiculaires à traîneaux au bénéfice d'une concession fédérale, état au 1<sup>er</sup> janvier 1946.

Prix de l'exemplaire: 1 fr. 50, plus les frais de port et de remboursement.

5004

Secrétariat du département fédéral des postes  
et des chemins de fer

---

## Budget de la Confédération.

Le message concernant le budget de la Confédération pour 1948 a paru et se vend au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

*Prix*: 11 francs l'exemplaire (plus le port).

Les abonnés à la *Feuille fédérale* peuvent, en s'annonçant comme tels, se procurer cet imprimé (un exemplaire par abonnement) au prix réduit de 5 fr. 50 l'exemplaire.

Compte de chèques de la chancellerie fédérale: III. 520.

155

Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale

---

## Réforme des finances de la Confédération

Le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, du 22 janvier 1948, concernant cet objet se réfère fréquemment aux

**mémoires des gouvernements cantonaux,  
des partis politiques et des groupements etc., relatifs au  
rapport de la commission fédérale d'experts pour  
la réforme des finances fédérales**

Une brochure de 396 pages contenant ces mémoires, est en vente au bureau soussigné au prix de 6 francs plus les frais de port et de remboursement. Le message du 22 janvier 1948 se vend au prix de 4 francs.

Compte de chèques de la chancellerie fédérale: III 520.

6924

Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale

---

## PLACES

Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements de base prévus par l'arrêté du Conseil fédéral du 30 mai 1941 réglant provisoirement les conditions de rétribution et d'assurance du personnel fédéral. Ils ne comprennent pas les allocations légales

7214

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Président de la direction du laboratoire d'essai des matériaux et institut de recherches à Zurich	Dame commis	3456 à 5388	28 août 1948 [2.]	Habile sténodactylographe, très bonnes connaissances de la langue française et, si possible, de l'anglais et de l'italien
Direction des constructions fédérales à Berne	Technicien de 1 <sup>re</sup> cl.	5296 à 8608	31 août 1948 [2.]	Jeune architecte ou technicien du bâtiment avec formation technique complète et pouvant justifier d'expérience dans la construction. Langue maternelle: le français; connaissance approfondie de l'allemand
Direction des douanes à Bâle	Contrôleur au bureau principal des douanes de Bâle-gare badoise	4928 à 8240	22 août 1948 [1.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de l'administration des douanes
Direction des douanes à Schaffhouse	Secrétaire à la direction des douanes à Schaffhouse	4560 à 7872	22 août 1948 [1.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de vérificateur de l'administration des douanes
Direction générale des chemins de fer fédéraux à Berne	1 inspecteur d'exploitation de II <sup>e</sup> ou de I <sup>re</sup> classe à la division de l'exploitation de la direction générale des chemins de fer fédéraux, à Berne		20 août 1948 [1.]	Connaître à fond le service des gares et des trains. Savoir le français et l'allemand et avoir des notions d'italien

Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 1948.

## Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1948
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	31
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.08.1948
Date	
Data	
Seite	986-988
Page	
Pagina	
Ref. No	10 091 231

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.